



## Éligibilité à la nationalité française par décret

-----  
Par Tchef12

Bonjour,

Je vous adresse ce courrier afin d'évaluer mes perspectives d'obtention de la nationalité française compte tenu de ma situation juridique.

Je suis arrivé en France en septembre 2013 avec un visa d'études. Après avoir obtenu mon diplôme en 2017 (école de commerce) j'ai formulé une demande de changement de statut d'étudiant à salarié, mais celle-ci m'a été refusée (l'autorisation de travail associée).

Malgré plusieurs recours, aucun n'a abouti. Par conséquent, j'ai été en situation irrégulière de 2018 à 2022, jusqu'à ce que je sois régularisé par une admission exceptionnelle au séjour par le travail en mars 2023. Depuis 2020, je suis en CDI dans le secteur de la restauration.

Actuellement titulaire d'un titre de séjour salarié d'une durée d'un an, j'aimerais évaluer mes chances d'acquérir la nationalité française, sachant que je suis de nationalité algérienne et que je maîtrise parfaitement la langue français et bien sûr mon casier judiciaire est vierge.

Merci d'avance pour vos réponse.

Bien à vous,

-----  
Par isernon

bonjour,

voir ce lien sur la naturalisation par décret :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>][url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213>]

salutations